



ASSEMBLEE GENERALE DU 10 FEVRIER 2007

Association N°16817

Conformément à l'article 8 des statuts et suite aux décisions du Conseil d'Administration du 9 décembre 2006, une Assemblée Générale a été convoquée ce jour.

Les membres de l'*Association catholique des parents et élèves des collèges et lycées de Cergy et environs* ont été consultés. Il leur été demandé de se prononcer :

- 1) de réduire le nombre de membres du Conseil d'Administration de 12 à 11 membres,
- 2) sur le remplacement de 2 membres du Conseil d'Administration.

Taux de participation :

Sur les 279 inscrits, on a dénombré 77 votants, soit un taux de participation de **27,6%**.

L'article 11 demande pour la validité de la délibération un minimum de 25% de membres votants. Ce quorum étant atteint, les délibérations sont déclarées valides.

Résultat des suffrages :

70 suffrages approuvent la modification du nombre de membres du C.A., soit **90,9%**

70 suffrages élisent M. Philippe FAUTRAIT, soit **90,9%**

72 suffrages élisent Mme Christine GNEUX, soit **93,5%**

L'article 11 précise que « les décisions soient prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés » et que « la voix du membre de droit doit figurer dans la majorité pour la validité des délibérations ».

Ces deux conditions étant remplies, le bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire déclare :

- 1) que le nombre de membres du Conseil d'Administration est réduit de 12 à 11 membres,
- 3) que sont élus au Conseil d'Administration :

§ M. Philippe FAUTRAIT

§ Mme Christine GNEUX

Conformément à l'article 14, les mandats ont une durée de 3 ans.

Selon l'article 22, le Conseil d'Administration doit procéder à l'élection du nouveau Bureau.

Père Stéphane Bentz
p/o Membre de droit

Mme Chantal VADIMON
Secrétaire sortante

Mme Ghislaine MARIE-JEANNE
Trésorière sortante